

Le 10 janvier 2013

## AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 'SHARE', ECONOCOM ALLIE MODERNITE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

**Télétravail, fonds de solidarité, services à la personne, épargne salariale... la qualité de vie au travail est au cœur d'un programme unique baptisé SHARE, lancé en France, courant 2012, par le groupe Econocom à destination de ses salariés.**

Initié à la demande de son Président, Jean-Louis Bouchard, porté par la Direction Générale France et déployé par la DRH, SHARE est bien plus qu'un simple programme. Défini avec les représentants du personnel dans le cadre d'accords négociés, il témoigne de l'esprit de progrès qui anime Econocom, groupe de 3 700 salariés où la qualité de vie au travail est totalement intégrée au projet d'entreprise.

Véronique di Benedetto, Directrice Générale d'Econocom France, déclare : *« Avec SHARE, nous souhaitons mettre en place les conditions propices à un meilleur équilibre entre temps professionnel et vie privée, afin que chacun puisse se retrouver autour d'un pacte social innovant et fédérateur pour le groupe. »*

Concrètement, SHARE, qui illustre deux des cinq valeurs fondamentales d'Econocom -«FIERS D'ETRES RESPONSABLES» et «SAVOIR PARTAGER»-, se déploie aujourd'hui autour de trois grands axes :

➔ **La modernisation de l'organisation du travail**, qui se concrétise par la mise en place progressive du télétravail pendulaire (à raison de deux jours par semaine) et ce, à tous les niveaux et fonctions de l'entreprise. Ainsi, à ce jour, plus de 10 % des équipes supports bénéficient des dispositifs de télétravail. L'entreprise offre également la possibilité de travailler à domicile de manière occasionnelle pour certaines fonctions. Les horaires variables constituent enfin le 3<sup>ème</sup> volet des mesures qui visent, avant tout, à faciliter le quotidien des salariés.

➔ **Les services à la personne**, avec la création d'une conciergerie d'entreprise (pressing, repassage, livraison de paniers bio, crèche d'urgence, covoiturage...). Cette conciergerie se traduit par la mise en place de trois concierges situés sur 3 sites différents en Ile de France, ainsi que par une conciergerie virtuelle accessible par téléphone ou par internet. Ces services sont plébiscités et plus de 5 000 prestations ont déjà été délivrées pour un coût de 30 à 40% moins cher que le coût moyen du marché.

➔ **L'aide sociale et financière**, avec la mise en œuvre d'un fonds de solidarité, permettant d'octroyer aux salariés traversant une période difficile une avance sur fonds, voire des prêts à taux zéro pour leur favoriser l'accès au logement (dans le cadre du 1% patronal). Parallèlement, une aide psychologique sous forme d'une 'help line' permanente est en cours de test sur certaines filiales et devrait être étendue à l'ensemble des organisations du groupe.

Franck Fangueiro, Directeur des Ressources Humaines d'Econocom Group, témoigne : *« Les entreprises ont longtemps eu une attitude ambivalente concernant le temps passé à l'extérieur de l'entreprise, considérant que cela relevait de la sphère privée et non professionnelle. Cette attitude est aujourd'hui dépassée. L'entreprise qui veut attirer, motiver et fidéliser ses talents ne peut faire*

*l'impasse sur l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle<sup>1</sup>. Avec le programme SHARE, nous voulons aussi donner un sens différent à la relation au travail car l'engagement dépend, en grande partie, de la motivation des collaborateurs.»*

Et de conclure : *«SHARE est un programme vivant, non seulement parce qu'il est appelé à évoluer, mais également parce qu'il relève d'un travail d'équipe auquel participent aussi bien la Direction que les salariés du Groupe.»*

Ainsi, de nouvelles initiatives devraient voir le jour en 2013 autour de deux axes : **l'épargne salariale**, afin d'associer les collaborateurs à la performance de l'activité, et **la diversité**, pour développer l'emploi des personnes handicapées, la parité hommes / femmes et l'intégration des différentes générations.

#### **A propos d'Econocom**

Présent dans 17 pays avec 3 700 collaborateurs, Econocom a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,58 milliard d'euros en 2011 et constitue le premier groupe européen indépendant de gestion des infrastructures informatiques et télécoms des entreprises. Les prestations délivrées par le groupe comprennent le conseil, la distribution, la location et l'ensemble des services d'infogérance.

L'action Econocom Group (BE0974266950 - ECONB) est cotée sur NYSE Euronext à Bruxelles depuis 1986 et fait partie de l'indice Bel Mid.

Pour plus d'informations : [www.econocom.com](http://www.econocom.com) - Suivez-nous sur Twitter : <http://twitter.com/econocom>

#### **Service de presse Econocom**

Odile Pin - R2P.O  
Tél. : + 33 1 43 38 50 93  
[odilepin@wanadoo.fr](mailto:odilepin@wanadoo.fr)

#### **Contact Econocom**

Florence Lièvre - Responsable Communication Corporate  
Tél. +33 01 41 67 46 42  
[florence.lievre@econocom.com](mailto:florence.lievre@econocom.com)

---

<sup>1</sup> Selon le dernier Observatoire de la parentalité, 97% des français affirment que la recherche d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée est, pour eux, un sujet de préoccupation important, mais 72% estiment, dans le même temps, que l'entreprise pour laquelle ils travaillent ne fait pas grand-chose pour faciliter cet équilibre et 50% ne se sentent même pas écoutés sur le sujet.

Parallèlement, dans le cadre de son enquête 2010, l'Association nationale pour le développement du télétravail a demandé à ses sondés 'pourquoi choisir le télétravail ? Leurs réponses sont riches d'enseignements : 61,21% pour une meilleure qualité de vie, 55,17% pour plus d'autonomie et 53,45% pour pouvoir mieux organiser son temps.